

Client:

Nom du client & forme juridique

Adresse Code postal & ville

FACTURE N°

Date de facturation :

PRODUITS OU PRESTATION DESIGNATION ET DATES D'EXECUTION	PRIX UNITAIRE HT	QUANTITE	TOTAL HT

TOTAL HT	
	TOTAL HT

En cas de retard de paiement, les pénalités seront calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur en France.

Pour les clients professionnels, conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraine de plein droit une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

TVA non applicable, art 293 B du CGI